



THOUARS, le 29 juin 2020

Madame,
Monsieur,

Vous êtes prié(e) de bien vouloir assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**Vendredi 3 juillet 2020 à 19H00,
à la salle René Cassin,
Commune déléguée de Mauzé-Thouarsais, Place de la Mairie.**

ORDRE DU JOUR :

- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUIN 2020. Envoi par voie électronique le 25 juin 2020.

- Information du Conseil Municipal en application des articles L2122-21 et L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : décisions prises par M. LE MAIRE dans le cadre des délégations d'attributions du Conseil Municipal.

5 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

5.2.83 Installation du conseil municipal.

5.1.84 Élection du Maire.

5.1.85 Détermination du nombre d'adjoints au Maire.

5.1.86 Élection des Adjoints au Maire.

5.1.87 Élection du Maire-délégué de Mauzé-Thouarsais

5.1.88 Élection du Maire-délégué de Missé.

5.1.89. Élection du Maire-délégué de Sainte-Radegonde.

5.5.90 *Délégations de fonctions des adjoints et des conseillers municipaux délégués.* Information.

5.1.91 Lecture et diffusion de la charte de l'élu local

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



LE MAIRE,
Patrice PINEAU.